



## Question au Conseil communal

<b>Sujet : Offre d'arbres gratuit et politique d'arborisation du milieu bâti</b>		
<b>Déposé par :</b> Thomas Clerc, Groupe La Gauche Plurielle	<b>18.06.2023</b>	<b>Dicastère :</b>

Pour ses 175 ans, l'Union des paysans fribourgeois (UPF) offre gratuitement aux communes du canton 175 arbres à planter sur leur territoire. Chaque commune peut commander un arbre ou même un lot d'arbres. Dans ce dernier cas, les écoliers seront invités à participer à leur plantation via l'association « l'Ecole à la ferme ».

De même, le Service de l'environnement (Sen) du canton de Fribourg, conjointement avec le Service des Forêts et de la Nature (SFN) donne aux communes la possibilité de participer à l'action « Un arbre pour le climat ». Là aussi, les communes peuvent commander gratuitement un arbre (mais aussi d'autres dispositifs comme un hôtel à insectes).

Par leurs actions, le SEN et l'UPF souhaitent toutes deux inciter les communes à faire un geste pour le climat et la biodiversité. Les bénéfices de l'arborisation, notamment dans le milieu bâti, sont en effet multiples dans les deux cas, cela permet p.ex. de diminuer l'effet d'îlot de chaleur et de favoriser la biodiversité.

J'invite donc notre commune de Belmont-Broye à répondre favorablement à ces deux généreuses et pertinentes initiatives, non seulement parce qu'elles sont gratuites, mais aussi parce qu'elles font pleinement sens dans le contexte actuel.

Ceci pourrait engager une dynamique proactive de la commune et initier d'autres projets dans le sens de la lutte contre la perte de biodiversité et de l'adaptation au changement climatique et s'inscrire dans la continuité de ce qui s'est fait chez nous il y a quelques années avec la création du réseau écologique dans les villages de Russy, Dompierre, Domdidier et Oleyres.

D'autres communes vont même plus loin, comme la commune de Pully qui incite les privés et les entreprises à planter des arbres sur leurs parcelles respectives via un système de taxes et de subventions prévus dans un nouveau règlement communal.

Notre commune pourrait s'inspirer de cet exemple ou adopter d'autres résolutions :

- Veiller plus activement à la pérennité des arbres majeurs déjà existants dans ou à proximité du milieu bâti (ils sont très souvent abattus lors de projets de construction proches).
- Informer les propriétaires de maisons et d'immeubles sur les bonnes pratiques en matière d'aménagements extérieurs (les parcelles où les seules espèces végétales sont le gazon et les lauriers ne sont pas bénéfiques voire nuisibles pour la nature).

- Lors de travaux sur le domaine public, veiller à garantir une arborisation substantielle (asphalter de grandes surfaces d'un seul tenant sans aucun arbre, comme p.ex. le parking devant la salle polyvalente de Léchelles, est la garantie d'avoir une véritable fournaise chaque été).
- Parrainer l'implantation d'espèces d'arbres fruitiers ou autres, p.ex. de vieilles variétés d'arbres fruitiers (voir appel de la fondation ProSpecieRara à cet égard) dans le milieu bâti (une comparaison de photos aériennes de Domdidier en 1946 et en 2023 est éloquente et permet de mesurer la vertigineuse perte d'arbres fruitiers qu'il y a eu depuis plusieurs générations)

Par la présente question, j'aimerais savoir quelle politique notre commune souhaite poursuivre en matière de protection du climat et de la biodiversité, quelles actions elle entreprend déjà et quelles actions envisage-t-elle de prendre.

Annexes :

- « Les paysans fribourgeois en fête », article paru dans La Liberté le 21 février 2023.
- « En un peu plus d'un siècle, près de 1000 variétés fruitières ont disparu », article paru dans Terre et Nature le 23 février 2023.
- « La ville de Pully a la fibre arboricole », article paru dans La Liberté le 13 juillet 2022.
- « Des arbres pour le climat », article paru dans La Liberté le 2 juillet 2021.
- Photo aérienne de Domdidier en 1946
- Photo aérienne de Domdidier en 2023

Sites internet :

- <https://www.agrifribourg.ch/fr/actualites/175-ans/parrainage-darbres> (formulaire pour le parrainage d'arbres de l'Union des paysans fribourgeois)
- <https://www.fr.ch/dime/sen/actualites/un-arbre-pour-le-climat> (offre du Service des forêts et de la nature (SFN) et le Service de l'environnement (SEn))
- [https://www.agenda2030.ch/\(boîte à outils pour les collectivités publiques qui veulent s'engager pour la durabilité\)](https://www.agenda2030.ch/(boîte%20à%20outils%20pour%20les%20collectivités%20publiques%20qui%20veulent%20s'engager%20pour%20la%20durabilité))
- [https://communes-durables.ch/\(Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises\)](https://communes-durables.ch/(Portefeuille%20d'actions%20durables%20pour%20les%20communes%20fribourgeoises))
- <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/section-nature-et-paysage/arborisation-en-milieu-bati-et-changements-climatiques> (guide à l'intention des communes fribourgeoises sur la manière de planifier leur patrimoine arboré et conseils sur les essences à privilégier)
- [https://map.geo.admin.ch/?topic=ech&lang=fr&bgLayer=ch.swisstopo.swissimage&layers=ch.swisstopo.swissimage-product\\_1946&layers\\_timestamp=1946&E=2567302.83&N=1182970.91&zoom=7](https://map.geo.admin.ch/?topic=ech&lang=fr&bgLayer=ch.swisstopo.swissimage&layers=ch.swisstopo.swissimage-product_1946&layers_timestamp=1946&E=2567302.83&N=1182970.91&zoom=7) (carte interactive de la Suisse de 1946)



0 20 40 60m  
 Echelle 1: 2500  
 Imprimé le 18.06.2023 14:45 MESZ  
<https://s.geo.admin.ch/9ff9e4e3e5>

1946



0 20 40 60m  
 Echelle 1:2'500  
 Imprimé le 18.06.2023 14:45 MIESZ  
<https://s.geo.admin.ch/9ff9e47c36>

www.geo.admin.ch est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par l'administration fédérale  
 Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités fédérales ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégrité de ces informations. Droits d'auteur: autorités de la Confédération suisse. [http://www.disclaimer.admin.ch/informations\\_juridiques.html](http://www.disclaimer.admin.ch/informations_juridiques.html)  
 © CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC

**POINT FORT** Active dans la conservation des variétés rares et anciennes, ProSpecieRara publie sa liste rouge des fruits suisses en sursis. Entretien avec Christoph Köhler, responsable romand pour les projets fruitiers.

## «En un peu plus d'un siècle, près de 1000 variétés fruitières ont disparu»

Comment une variété fruitière entre-t-elle dans l'inventaire ProSpecieRara?

► Les deux critères sont l'ancienneté et la rareté. Les pommes boskoop ou gravenstein, par exemple, sont anciennes, mais elles ne font pas partie de notre collection, car elles sont encore cultivées en Suisse. Le label ProSpecieRara est attribué aux variétés présentes sur moins de 1% de la surface totale de production d'une culture. Cela représente aujourd'hui 2391 variétés de fruits, dont près de 40% sont sur notre liste rouge.

Quels sont les critères pour les y faire figurer?

► Afin de ne pas être considérée comme menacée, une variété doit pousser sur six arbres répartis en trois lieux au minimum. Notre liste rouge, qui est mise à jour chaque année, sert de base de données pour recenser ces fruits en sursis et encourager les gens à les cultiver. De son côté, ProSpecieRara gère huit vergers de conservation nationaux. Mais nous avons également la chance de compter sur une grande participation des privés pour conserver des fruits rares et l'appui des professionnels afin de nous aider à les multiplier.

Les arboriculteurs sont-ils nombreux à adhérer au projet?

► Oui. Ils ont d'ailleurs la possibilité de produire des variétés anciennes avec notre label et le retour de l'agroforesterie est une chance nouvelle pour plusieurs hautes tiges notamment. Les consommateurs peuvent d'ailleurs trouver certaines pommes ProSpecieRara sur les étals de la grande distribution. Enfin, une carte sur notre site internet permet d'indiquer les exploitants investis dans cette démarche. L'engagement des agriculteurs est toutefois plus marqué pour les légumes rares. Leur production est moins risquée, car il s'agit d'une culture annuelle que l'on peut changer l'année suivante. Les fruitiers exigent, en revanche, un investissement préalable plus important avant même d'avoir des fruits, et on ne peut pas les remplacer aussi rapidement.

Y a-t-il un soutien politique dans ce travail de sauvegarde?

► La Confédération finance les vergers ProSpecieRara nationaux et la conservation de ces ressources génétiques est d'ailleurs inscrite dans une ordonnance depuis huit ans. Le sujet est pris au sérieux, car les inventaires montrent que près de mille fruits ont définitivement disparu: en 1900, la Suisse comptait 3000 variétés, contre 2000 aujourd'hui.

Quelles sont les raisons de ce déclin?

► Il a commencé après la Seconde Guerre mondiale, avec le développement de variétés modernes, l'intensification de l'agriculture

**BIO EXPRESS**

**CHRISTOPH KÖHLER**

Diplômé de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), le Genevois de 42 ans a travaillé à la Commission suisse pour les plantes cultivées de 2008 à 2014, avant de rejoindre la fondation ProSpecieRara en novembre 2014 comme responsable des projets fruitiers pour la Romandie.



et la densification des villages. Avant cela, chaque localité possédait son verger. Afin de lutter contre l'alcoolisme, la Régie fédérale des alcools soutenait, dès les années 1930, l'abattage des arbres jadis utilisés pour la fabrication d'alcool fort. Puis l'avènement de la grande distribution a accéléré la tendance: la sélection s'est concentrée sur des variétés à haut rendement, mieux calibrées et faciles à stocker dans des entrepôts modernes sous atmosphère contrôlée. D'autres anciens fruits, comme la reinette grise vaudoise, bien que se conservant facilement tout l'hiver en cave, ont perdu de leur intérêt, ne répondant malheureusement plus au goût moyen des consommateurs actuels. Le paysage rural a également été modifié. La pêche de vigne, par exemple, a été longtemps très

«  
Ce travail de conservation, au-delà de son intérêt génétique, participe au maintien de certaines traditions culinaires.

répandue sur les parcelles afin d'offrir de l'ombre et à manger aux ouvriers pendant la période des vendanges, toutefois le modèle intensif a conduit à l'arrachage de ces arbres.

Quelles sont les catégories de fruits les plus menacées?

► Toutes sont concernées, mais on en dénombre davantage parmi les pommes, les poires, les cerises et toute la famille des prunes. Ce sont aussi les espèces qui ont été les plus inventoriées et les plus répandues dans notre pays. Il y a par exemple moins de variétés chez les abricots, car leur culture est plus récente et principalement étendue en Valais. Le Luizet, notamment, arrivé en Suisse dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est encore largement présent dans les vergers. Enfin, beaucoup de petits fruits sont également menacés:

particulièrement fragiles et peu adaptés au transport, les anciennes variétés ont été délaissées par les producteurs au profit d'espèces plus résistantes. La fraise suisse wädenswil 6, par exemple, est délicieuse; elle est cependant à consommer aussitôt cueillie. Elle est donc difficile à commercialiser par les professionnels en dehors de l'autocueillette.

Ce déclin a-t-il aussi des conséquences sur la biodiversité?

► L'impact est difficile à mesurer, car un poirier ancien haute tige abrite la même biodiversité qu'une variété plus moderne. Ce qu'on peut dire en revanche, c'est qu'une grande diversité d'arbres permet entre autres des floraisons espacées et offre ainsi aux pollinisateurs une période nectarifère plus étendue. De plus, ce travail de conservation, au-delà de son intérêt génétique, participe au maintien de certaines traditions culinaires. Je pense notamment à la poire à botzi, une composante incontournable du menu de Bémichon, à la poire à rissoles ou à des légumes anciens comme le cardon, qui sont tous des emblèmes cantonaux importants et un patrimoine riche à préserver.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
AURÉLIE JAQUET ■

### ARBRES RARES EN QUÊTE DE JARDINS PRIVÉS

La fondation ProSpecieRara cherche des personnes qui souhaitent soutenir son travail de conservation en plantant dans leur jardin une ou plusieurs variétés figurant sur sa liste rouge. Pour participer au projet, deux options sont possibles: greffer un rameau greffon sur un fruitier déjà existant ou commander un arbre ProSpecieRara à replanter sur sa parcelle. Les prix vont de 10 francs pour un greffon à 120 francs pour un arbre. Pour les personnes qui ne possèdent pas de jardin, elles peuvent parrainer un fruitier. La liste rouge et les contacts pour les commandes se trouvent sur le site internet de la fondation.

► **DIWOS** [www.prospecierara.ch/fr](http://www.prospecierara.ch/fr)

la liberté 13/07/22

14 | VAUD

# La ville de Pully a la fibre arboricole

**Environnement** » La commune de la région lausannoise veut inciter à planter des arbres.

Comme d'autres communes vaudoises avant elle, la ville de Pully met en place une subvention pour encourager ses habitants à planter des arbres.

« Dans un contexte de densification et de changement climatique, la végétalisation en milieu urbain est un objectif clé pour lutter contre les îlots de chaleurs », écrit-elle dans un communiqué de presse.

« Nous avons profité de la révision du règlement communal sur la protection des arbres

pour activer cette subvention », explique le municipal vert Lucas Girardet. La subvention est financée par la taxe communale sur les compensations en cas d'abattage. « C'est une taxe que nous ne prélevions pas jusqu'à peu alors que le règlement nous le permettait déjà », poursuit l'écologiste. « Si dans les projets de construction, des arbres ne peuvent être replantés sur place, ceux-ci doivent être compensés via cette taxe », précise-t-il.

Le montant prélevé est d'au minimum 1000 francs. Le prix de chaque arbre abattu est déterminé par sa dimension,

l'espèce et son état sanitaire. La subvention pour la plantation d'arbres et arbustes, le remplacement de haies d'arbustes exotiques ou encore l'aménagement de prairies et d'espaces de flore peut s'élever jusqu'à 10 000 francs par projet dans la limite des montants à disposition. A titre de comparaison, la commune de Vevey octroie un maximum de 5000 francs pour la plantation d'arbres majeurs.

**Aucune subvention** ne sera accordée par contre pour des plantations réalisées dans le cadre de nouvelles construc-

tions. La municipalité veut par cette incitation financière encourager la population et les entreprises à exploiter leurs parcelles privées et à s'investir à leur échelle pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.

La commune de Pully explique de son côté verdir davantage ses parcelles à chaque fois que des grands travaux sont prévus. « Tout plantage d'arbre se fait dans le cadre des grands projets d'aménagement. C'est à ce moment-là qu'on décide de planter », conclut Lucas Girardet. »

SELVER KABACALMAN

# Des arbres pour le climat

**Environnement** » Dans le cadre du plan climat du canton de Fribourg, le Service des forêts et de la nature (SFN) et le Service de l'environnement (SEn) donnent aux communes la possibilité de participer à l'action «Un arbre pour le climat» depuis le 23 juin. Concrètement, les administrations communales participantes s'engagent à planter un arbre sur leur territoire. Le plant est offert par le SFN, mais la plantation et l'entretien sont à la charge de la commune.

«Nous élaborons une liste d'arbres en fonction des milieux dans lesquels ils seront plantés», explique Michelle Schneuwly, collaboratrice scientifique au SFN. L'altitude ou encore la plantation entre des espaces bétonnés sont par exemple deux facteurs de sélection retenus. La respon-

sable du projet précise encore que la sélection «se fera en fonction des types d'essences qui résisteront le mieux dans un climat futur». La planification de l'action durera jusqu'à septembre, et les premiers arbres devraient être plantés dès novembre. L'objectif est de faire un geste symbolique pour le climat en diminuant la densification des zones urbaines mais aussi de rafraîchir les zones les plus chaudes grâce à l'ombre des arbres. Ceci permet d'éviter les îlots de chaleur et doit favoriser la biodiversité en zone habitée.

Les communes ont également la possibilité de commander et d'installer un hôtel à insectes et un nichoir pour les chauves-souris. » **ALEXANDRE WÄLTI**

➤ Formulaire d'inscription disponible sur: <https://bit.ly/3jves3v>

L'Union des paysans fribourgeois met sur pied plusieurs événements pour célébrer ses 175 ans

# Les paysans fribourgeois en fête



L'organisation de défense professionnelle a mis sur pied un programme d'événements et d'actions destinés à jeter des ponts entre la ville et la campagne. Alain Wicht-archives

« THIBAUD GUISSAN

**Agriculture** » L'Union des paysans fribourgeois (UPF) s'apprête à fêter une année particulière en 2023. Fondée le 21 février 1848 à Fribourg, l'organisation de défense professionnelle célèbre son 175<sup>e</sup> anniversaire. Pour marquer le coup, elle met sur pied un riche programme d'événements et d'actions, destinés à renforcer les liens entre les producteurs et les consommateurs et à jeter des ponts entre la ville et la campagne, annonce-t-elle dans un communiqué.

Président de l'UPF, Fritz Glauser souligne l'importance de ce cap: «C'est un bel anniversaire. Nos prédécesseurs ont su reconnaître la nécessité de se regrouper. Nous pouvons être fiers d'avoir le même âge que la Suisse moderne», lance l'agriculteur de Châtigny, qui évoque la naissance, le 12 septembre 1848, de l'Etat fédéral. «Après deux années

difficiles, marquées par des initiatives mettant en cause l'agriculture, cet anniversaire est l'occasion de renouer le contact avec nos concitoyennes et nos concitoyens mais aussi de montrer la diversité de l'agriculture fribourgeoise», ajoute Fritz Glauser.

### Cultures en ville

Dans cette optique, les cultures s'inviteront dans les centres urbains pour une opération baptisée «Jardins en Ville». D'avril à octobre, de grands bacs seront placés dans les principales villes du canton, avec pour but de présenter les origines des aliments.

«Cette action permettra aux passantes et aux passants de découvrir semaine après semaine la germination et la croissance de légumes, de céréales, de plantes aromatisées, de plantes médicinales et d'herbes», énumère l'UPF, qui ne communique pas le budget de ses festivités.



**«Nous pouvons être fiers d'avoir le même âge que la Suisse moderne»**

Fritz Glauser

A Fribourg, cinq ilots comprendront chacun quatre à six cultures différentes. Ils seront équipés de codes QR qui proposeront des informations sur la vie agricole.

### Des arbres plantés

L'UPF entend faire un geste pour le climat, la biodiversité et la revalorisation de la nature. Pour ses 175 ans, l'organisation s'engage à planter dans tout le canton 175 arbres d'essences indigènes et résistantes aux changements climatiques. Une action de parrainage invitera prochainement les communes à commander un arbre et à le planter sur leur territoire. Si des collectivités publiques devaient opter pour plusieurs arbres, les écoles seront sollicitées pour participer à leur plantation, avec le concours de l'association l'Ecole à la ferme, précise l'UPF, qui note que tout citoyen pourra participer à cette action.

Un livre sera également édité à l'occasion de cet anniversaire. L'ouvrage, dont la publication est prévue en novembre, comprendra un volet historique, qui reviendra sur les évolutions de l'agriculture dans le canton de Fribourg, sous l'angle technique, économique et social. Le livre fera aussi la part belle aux producteurs d'aujourd'hui, avec 175 portraits d'agriculteurs. «Les paysans créent l'UPF pour être plus forts ensemble, notamment dans la défense des prix. L'histoire montre un recommencement, avec souvent un travail qui reste le même et des thèmes qui reviennent», constate Frédéric Ménétrey, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

Une exposition de photos itinérante sera également mise sur pied, avec pour but de «voyager dans le passé et le présent» et de présenter des producteurs actifs dans le canton. Les dates et les lieux d'expo-

sition seront communiqués prochainement.

### Une ferme à Fribourg

Dans le cadre de la Semaine du goût, qui aura lieu du 14 au 24 septembre à Fribourg, une ferme s'installera au cœur de la ville, désignée Capitale suisse du goût 2023 par la Fondation pour la promotion du goût. Au programme: présentation d'animaux, dégustation de produits du terroir sous une tente et ateliers en lien avec une alimentation durable seront mis sur pied dans les écoles.

La célébration officielle de l'anniversaire interviendra en fin d'année avec les membres de l'UPF et les acteurs concernés par cet anniversaire. «Tout au long de cette année, nous aimerions mettre l'accent sur le dialogue et la réflexion», conclut Frédéric Ménétrey. »

► Programme complet prochainement disponible sur <https://www.agr.fribourg.ch/fr/actualites/175-ans>